

62.5 - DIVISION 18U/21UF

Un joueur 18U/21UF classe AA, A ou B peut participer à titre de réserviste à un maximum de 12 parties avec une équipe Junior AA, BB ou A au cours de la saison. Si un joueur participe à titre de réserviste à une 13e partie, il sera déclaré joueur inéligible. Cependant, le calendrier 18U/21UF terminé, le joueur peut poursuivre sa saison, sans restriction de partie, avec l'équipe Junior. Le joueur 18U/21UF de 18 ans pourra évoluer à titre de lanceur à la division Junior une fois sa saison 18U/21UF terminée.

Révision #1

Créé 2 mars 2023 16:30:05 par Igoulart

Mis à jour 2 mars 2023 16:30:31 par Igoulart